

Code de conduite commun d'Oxfam

Il est important de nous assurer que le comportement de toutes les personnes travaillant à nos côtés correspond aux croyances, aux valeurs et aux objectifs de notre organisation.

Le présent code de conduite vise à vous indiquer les points essentiels que vous devez garder à l'esprit et les normes que vous devez respecter dans certaines circonstances. Ce code s'applique à toute personne associée à Oxfam GB, où qu'elle se trouve. En acceptant votre contrat/accord avec Oxfam GB, vous vous engagez à vous acquitter de vos responsabilités et à adapter votre comportement aux présentes exigences. Ce code est conçu pour vous guider et vous protéger. Toutefois, sa violation peut entraîner la résiliation de notre contrat/accord avec vous/votre organisation et, dans certains cas, peut mener à des poursuites pénales.

Si nous reconnaissons que les lois et coutumes locales diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, Oxfam n'en demeure pas moins une organisation non gouvernementale (ONG) internationale. Par conséquent, ce code de conduite est basé sur des normes internationales et des Nations unies. Il reflète la mission et les valeurs fondamentales d'Oxfam, et vise à garantir que les personnes représentant le travail d'Oxfam évitent de tirer un avantage personnel d'éventuels rapports de force inégaux.

Oxfam International

Oxfam est un réseau d'organisations travaillant ensemble dans le monde entier pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice.

Objectif :

Tous les êtres humains ont le droit fondamental :

- de gagner décemment leur vie pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ;
- de bénéficier d'une éducation et de soins de santé de base ;
- d'être secourus lors de catastrophes mettant leur vie en danger ;
- de revendiquer leurs droits ;
- d'être traités d'égal à égal.

Code de conduite : normes et valeurs

Je m'engage à :

1. Respecter l'intégrité et la réputation d'Oxfam en veillant à ce que mon comportement professionnel et personnel soit manifestement en conformité avec les valeurs et les normes d'Oxfam.

Je m'efforcerais de maintenir et de renforcer la confiance du public dans Oxfam et, le cas échéant, dans mon organisation, en assumant la responsabilité de mes actes, professionnels et personnels, et en gérant l'autorité que me confère ma fonction avec la retenue appropriée.

Je prêterai également attention aux coutumes et à la culture locales et les respecterai, même si les normes et valeurs du contexte culturel diffèrent de celles qui sont énoncées dans le code de conduite. Je solliciterai (et recevrai), si nécessaire, l'assistance et les conseils d'Oxfam.

Je ne travaillerai pas sous l'influence de l'alcool ; je n'utiliserai pas et ne serai pas en possession de substances illicites dans les locaux, les véhicules et les logements d'Oxfam et, le cas échéant, de mon organisation.

2. Traiter chaque personne avec respect et dignité et contester toute forme de harcèlement, de discrimination, d'intimidation, d'exploitation ou d'abus.

En travaillant pour Oxfam, je suis en position privilégiée d'autorité et de confiance vis-à-vis des partenaires et des communautés auprès desquelles Oxfam œuvre. Dans l'exercice d'activités/de services pour le compte d'Oxfam, je reconnais qu'il est important de ne pas abuser de ma position d'autorité ou de rapports de force inégaux, de quelque manière que ce soit.

Considérant le rôle que je joue dans la mission d'Oxfam, qui vise à remettre en question les injustices et la pauvreté, je respecterai les droits de toutes et tous, y compris des enfants, et je contribuerai au maintien d'un environnement de travail qui se caractérise par le respect mutuel, l'intégrité, la dignité et la non-discrimination.

Je veillerai à ce que mes relations avec les autres et mes comportements lors de l'exécution d'activités/services ou de tâches liées dans le cadre du contrat/de l'accord/de la période de bénévolat qui me lie à Oxfam ne relèvent aucunement de l'exploitation, de la maltraitance ou de la corruption.

Je ne me livrerai à aucune forme d'exploitation ou d'abus sexuels sur quiconque, quel que soit son âge.

Conformément aux normes internationales, je n'aurai pas de rapports sexuels avec des enfants (soit toute personne de moins de 18 ans) ni des bénéficiaires en échange d'une aide ou pour toute autre raison, considérant dans les deux cas l'inégalité des rapports de force en jeu et que de tels comportements pourraient

Note 1 : Whistleblowing@oxfam.org.uk ; www.oxfam.ethicspoint.com –

Document mis à jour en novembre 2019. Prochaine mise à jour en novembre 2020.

nuire à l'intégrité et à la crédibilité du travail d'Oxfam et/ou de mon organisation (le cas échéant).

Je ne proposerai pas d'argent, d'offres d'emploi, d'emplois, de biens ou de services en échange de faveurs sexuelles ou de toute autre forme de comportement à caractère humiliant, dégradant ou servile pendant mon contrat/mon accord/ma période de bénévolat auprès d'Oxfam, étant entendu que cette règle vise à remettre en cause les actes d'exploitation ou d'abus sexuels.

Je mettrai tout en œuvre pour signaler par les voies établies de communication confidentielle, tout comportement de ce genre ou toute irrégularité au travail de la part de collègues. (Note 1).

3. Remplir mes fonctions et mener ma vie privée de manière à éviter tout conflit d'intérêt éventuel avec l'action d'Oxfam.

Je déclarerai tout intérêt financier, personnel ou familial (ou étroite relation intime) dans des activités officielles, qui pourrait avoir un impact sur l'action d'Oxfam et/ou de mon organisation (p. ex. : marché de biens/services, emploi ou promotion au sein d'Oxfam, d'organisations partenaires ou de groupes bénéficiaires).

J'informerai Oxfam de toute intention de me porter candidat ou candidate ou d'assumer tout autre rôle officiel pour un parti politique ou une fonction publique, afin de déterminer si cela créera des conflits, apparents ou réels, avec mes fonctions chez Oxfam et/ou mon organisation, le cas échéant.

Même si l'offre ou l'acceptation de présents est une pratique culturelle normale, je n'accepterai pas de dons monétaires ou de dons inappropriés de la part de gouvernements, bénéficiaires, donateurs, fournisseurs et de toute autre personne, qui me seraient offerts en raison de mon lien avec Oxfam et/ou du poste que j'occupe au sein de mon organisation. Si l'offre et l'acceptation de dons est une pratique culturelle normale, je m'assurerai que les dons ne dépassent pas les limites du raisonnable et qu'ils sont conformes aux politiques d'achat. Je signalerai ces dons à Oxfam et, s'il y a lieu, les lui remettrai.

Je veillerai à ce que l'assistance d'Oxfam et/ou de mon organisation, le cas échéant, ne soit pas offerte en échange de quelque service ou faveur que ce soit de la part de quiconque.

J'agirai contre toute forme de corruption et n'offrirai, ne promettrai, ne donnerai ni n'accepterai aucun pot-de-vin.

4. Assumer la responsabilité de l'utilisation des informations, des équipements, des fonds et des

ressources auxquels j'ai accès en raison de mon lien avec Oxfam.

Je ferai preuve de discrétion lors du traitement d'informations sensibles ou confidentielles pendant mon contrat/mon accord/ma période de bénévolat auprès d'Oxfam.

Je demanderai l'autorisation avant de communiquer au nom d'Oxfam avec des tiers et éviterai toute répercussion préjudiciable involontaire pour moi ou pour Oxfam et/ou mon organisation, le cas échéant.

Je ferai bon usage de l'argent et de la propriété d'Oxfam (p. ex. : véhicules, équipements, logement fourni par Oxfam, ordinateurs, y compris l'utilisation d'Internet, de l'intranet et de la messagerie électronique).

5. Protéger la santé, la sécurité et le bien-être de tou-te-s les salarié-e-s, volontaires et fournisseurs d'Oxfam.

Je procéderai à des évaluations appropriées des risques et y donnerai dûment suite.

Je respecterai les directives sur la gestion de la sécurité locale et j'informerai la direction, de ma propre initiative, de tout changement à apporter à ces directives.

Je me comporterai de manière à éviter tout risque pour la sécurité, la santé et le bien-être des autres et de moi-même, y compris des organisations partenaires et des bénéficiaires.

6. Promouvoir les droits humains, protéger l'environnement et m'opposer aux activités criminelles ou immorales.

Je veillerai à ce que ma conduite soit cohérente avec le cadre de protection des droits humains auquel Oxfam souscrit.

Je mettrai tout en œuvre pour protéger l'environnement naturel et employer des pratiques durables dans le cadre de mon travail.

Je contribuerai à éviter toute forme d'activité criminelle ou immorale.

J'informerai Oxfam de toute condamnation pénale ou de toute accusation criminelle préalable à mon embauche, dans laquelle Oxfam pourrait avoir un intérêt légitime.

J'informerai également Oxfam de toute accusation criminelle portée à mon encontre au cours de mon service chez Oxfam, qui risquerait d'entraver ma capacité à remplir mes fonctions soumises à la législation nationale. **(N.B. Organisations**

partenaires : cela inclut également les membres d'autres conseils d'administration.)

Je confirme avoir lu attentivement et compris le code de conduite d'Oxfam pour les collaborateurs/trices externes et je m'engage à me conformer à ses conditions et à suivre les normes de conduite nécessaires pour soutenir les performances et la réputation d'Oxfam.

N.B. Organisations partenaires : J'accepte également de m'assurer que chaque membre de mon

organisation et tout-e partenaire, bénévole ou sous-traitant-e participant à des activités d'Oxfam dans le cadre de notre contrat/accord lise, comprenne et accepte de suivre les normes présentées dans le présent code de conduite.

Nom.....

Signature.....

Date.....